



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 juin 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Assemblée générale

#### Cinquante-neuvième session

Point 58 q) de la liste préliminaire\*

#### Coopération entre l'Organisation des Nations Unies

et les organisations régionales et autres : coopération entre

l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

### **Note verbale datée du 4 juin 2004, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir la lettre ci-jointe du Premier Ministre, Mme Helen Clark, concernant l'issue du Séminaire spécial des dirigeants du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu à Auckland le 6 avril 2004 (voir annexe). La Mission permanente serait reconnaissante au Secrétariat de l'Organisation de bien vouloir faire distribuer aux États Membres le texte de la présente lettre et de son annexe.

---

\* A/59/50 et Corr.1.



**Annexe à la note verbale datée du 4 juin 2004,  
adressée au Secrétaire général par la Mission permanente  
de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 13 mai 2004, adressée au Secrétaire général  
par le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande**

J'ai l'honneur de vous écrire en ma qualité de Présidente du Forum des îles du Pacifique. J'ai en effet présidé l'an dernier la trente-quatrième réunion annuelle des chefs de gouvernement des pays insulaires du Pacifique. À l'issue de cette réunion, les dirigeants se sont engagés à revitaliser la coopération régionale grâce au réexamen du fonctionnement du Forum lui-même et de son appareil administratif, en particulier de son secrétariat situé à Suva.

Les dirigeants du Forum se sont réunis en Nouvelle-Zélande le 6 avril dans le cadre d'un sommet spécial afin d'étudier les conclusions de cet examen qui est maintenant achevé. Les décisions qu'ils ont prises à ce sujet ne manqueront sans doute pas d'avoir des incidences importantes pour la région du Forum au cours des 10 prochaines années et pour la participation de la région à d'autres organismes internationaux. En conséquence, je voudrais appeler votre attention sur ces décisions, qui sont en résumé les suivantes :

- Les dirigeants ont adopté une déclaration intitulée « Vision pour le Pacifique », qui engage la région sur une nouvelle voie afin de renforcer la coopération régionale. Cette déclaration est empreinte d'optimisme, tout en reconnaissant qu'un point faible dont souffre un pays peut devenir un risque pour tous dans la région.
- La déclaration sera développée grâce à l'élaboration d'un plan pour le Pacifique. Cette tâche ambitieuse intensifiera la coopération entre les pays souverains de la région. Elle permettra de voir comment l'amélioration du partage des ressources et l'alignement des politiques augmenteront le bien-être de la région.
- Les travaux commenceront dans l'immédiat : les gouvernements et le Secrétaire général du Forum évalueront de nouvelles possibilités de coopération régionale qui seront examinées en premier lieu par les dirigeants du Forum lors de leur réunion annuelle en août.
- Les dirigeants ont confirmé que les objectifs fondamentaux du Forum sont la croissance économique, le développement durable, la bonne gouvernance et la sécurité. Ils ont également souligné qu'ils portaient un intérêt tout particulier à la préservation des cultures et des langues du Pacifique.
- Des améliorations seront apportées au dialogue consécutif au Forum, qui donne chaque année aux ministres et aux hauts fonctionnaires de 12 pays et groupements de l'extérieur du Pacifique l'occasion de s'entretenir avec des représentants du Forum.

Les dirigeants ont également approuvé une série de recommandations qui rendront plus efficace l'organisation du Forum. Pour information, je joins à la présente lettre le texte du rapport sur l'examen intitulé « Coopération entre les pays du Pacifique : les voix de la région », ainsi que celui de la Déclaration d'Auckland

(pièce jointe I) et la liste des décisions des dirigeants issues de cette réunion (pièce jointe II).

Je suis certaine que les décisions prises par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique renforceront au cours des années à venir la stabilité, la croissance et la coopération dans notre région. Nous tenons à collaborer étroitement avec les organismes œuvrant dans la région qui souhaitent que les objectifs de la Vision pour le Pacifique soient atteints, et je me félicite du rôle et de l'intérêt actuels des Nations Unies à cet égard alors que nous poursuivons nos objectifs communs pour la région.

Le Premier Ministre et Présidente  
du Forum des îles du Pacifique  
(*Signé*) Helen **Clark**

## Pièce jointe I

### Séminaire spécial des dirigeants du Forum des îles du Pacifique

**Auckland**  
**6 avril 2004**

#### La Déclaration d'Auckland

Les dirigeants de l'Australie, des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Cook, des Îles Marshall, des Îles Salomon, de Kiribati, de Nioué, de la Nouvelle-Zélande (présidence), des Palaos, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu se sont réunis à Auckland (Nouvelle-Zélande), le 6 avril 2004, pour étudier le bilan du Forum des îles du Pacifique dressé par le groupe de personnalités éminentes.

*Rappelant* la décision qu'ils ont adoptée lors de la trente-quatrième session du Forum des îles du Pacifique à Auckland, par laquelle ils ont chargé un groupe de personnalités éminentes de dresser un bilan du Forum et des travaux de son secrétariat qui proposerait un nouveau mandat et une nouvelle vision pour le Forum et qui améliorerait ses capacités afin qu'il puisse jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la coopération et de l'intégration régionales,

*Rappelant également* qu'ils sont convenus que les graves menaces qui pèsent sur les pays de la région méritent que l'on envisage sérieusement de mettre en commun les maigres moyens disponibles au niveau régional pour renforcer les capacités nationales,

*Sachant* que les peuples du Pacifique sont les gardiens de l'océan le plus vaste, le plus calme et le plus riche au monde, de ses innombrables archipels et de la grande diversité de ses cultures,

*Convaincus* que le renforcement des cultures et des langues du Pacifique face aux pressions extérieures devrait être au centre des préoccupations des dirigeants du Forum,

*Rendant hommage* à la sagesse des pères fondateurs du Forum et réaffirmant leur conviction selon laquelle tous les peuples du Pacifique tireraient un grand bénéfice d'une étroite coopération dans la poursuite d'un objectif commun,

*Prenant note* des réalisations importantes et nombreuses du Forum et de ses organisations associées depuis qu'il s'est réuni pour la première fois à Wellington en 1971, il y a 33 ans, de sa contribution à la création d'une conscience et d'une aspiration régionales au cœur du Pacifique, et réaffirmant qu'il constitue un groupement politique de premier plan dans la région,

*Conscients* qu'il est opportun, dans un environnement mondial en rapide mutation, complexe et imprévisible, d'insuffler une nouvelle dynamique au Forum afin de lui conserver son utilité et de lui permettre de continuer à jouer un rôle de premier plan dans la région,

Les dirigeants ont adopté le texte suivant intitulé « Vision pour le Pacifique » :

Les dirigeants sont convaincus que la région du Pacifique peut, devrait et saura être une région où règnent la paix, l'harmonie, la sécurité et la prospérité

économique, de manière que tous les peuples de la région aient le droit d'y mener une vie libre et fructueuse. Nous chérissons la diversité du Pacifique et cherchons à bâtir un monde dans lequel ses cultures, ses traditions et ses croyances religieuses seront appréciées, respectées et mises en valeur. Nous voulons créer une région du Pacifique qui soit respectée pour la qualité de sa gouvernance, la gestion durable de ses ressources, son attachement indéfectible aux valeurs démocratiques et son combat en faveur des droits de l'homme. Nous cherchons à bâtir des partenariats avec nos voisins, et au-delà, pour enrichir notre savoir, améliorer nos moyens de communication et garantir à tous une prospérité économique durable.

Afin de donner forme à leur « Vision pour le Pacifique », les dirigeants sont convenus :

- i. Qu'un Plan pour le Pacifique doit être élaboré afin de créer des liens plus solides et plus profonds entre les États souverains de la région et de déterminer les secteurs dans lesquels le partage des ressources en matière de gouvernance et l'harmonisation des politiques seraient les plus avantageux. Ce plan serait accompagné d'une stratégie de mise en œuvre;
- ii. Que les objectifs premiers du Forum sont la croissance économique, le développement durable, la bonne gouvernance et la sécurité, et que le Forum et son secrétariat devraient essentiellement se consacrer à la réalisation de ces objectifs;
- iii. Que l'un des tâches fondamentales du Forum consiste à répondre aux besoins spécifiques des petits États insulaires et à défendre leurs intérêts, en particulier au regard de leurs modestes moyens, et à protéger leur environnement fragile, notamment contre les changements climatiques;
- iv. Que le Forum doit exister pour le bénéfice matériel des peuples du Pacifique et qu'une grande importance doit être accordée à l'identité culturelle, à l'intégration régionale, à la représentation sous-régionale, aux droits de l'homme, à la parité entre hommes et femmes, à la jeunesse et à la société civile. Les dirigeants ont invité le Secrétaire général du Forum, lors de l'élaboration du Plan pour le Pacifique, à mener des consultations, faire des évaluations et formuler des propositions sur la manière dont le Forum et les organismes appartenant au Conseil des organismes régionaux du Pacifique, en particulier le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, pourraient le mieux renforcer l'identité culturelle des peuples de la région;
- v. Qu'il convient d'améliorer la manière dont le Forum fait état de ses travaux aux États membres et au reste du monde;
- vi. Qu'il faut réformer les procédures et les réunions du Forum, ainsi que le rôle de ses dirigeants, de son président, de ses ministres et de ses représentants.

Les dirigeants ont déclaré que les efforts nécessaires pour faire avancer leurs engagements et traduire dans la réalité leur vision du Pacifique constitueront l'essentiel des travaux du Forum pendant les 10 prochaines années.

Ils sont convenus qu'il serait souhaitable de réexaminer périodiquement lors de leurs réunions cette Vision pour le Pacifique et d'évaluer le chemin parcouru vers sa réalisation.

## **Pièce jointe II**

### **Séminaire spécial des dirigeants du Forum des îles du Pacifique**

**Auckland**  
**6 avril 2004**

#### **Décisions adoptées par les dirigeants**

Les dirigeants du Forum sont convenus :

##### **Vision pour le Pacifique**

1. D'adopter le texte ci-après (intitulé « Vision pour le Pacifique ») comme cadre de référence pour les actions et politiques du Forum.

Nous estimons que la région du Pacifique peut et doit être une région de paix, d'harmonie, de sécurité et de prospérité économique pour que tous ses habitants puissent mener librement et pleinement leur vie. Nous sommes attachés à la diversité du Pacifique et souhaitons que les différentes cultures, traditions et croyances religieuses soient à l'avenir respectées, honorées et encouragées. Nous aimerions que la région du Pacifique soit connue pour sa bonne gouvernance, la gestion durable de ses ressources, son plein respect des valeurs démocratiques et sa défense des droits de l'homme. Nous souhaitons conclure des partenariats avec nos voisins et les pays du monde entier pour acquérir de nouvelles connaissances, améliorer les voies de communication et assurer une économie durable pour tous.

##### **Plan pour le Pacifique**

2. D'approuver l'élaboration du Plan pour le Pacifique sous notre responsabilité, afin de resserrer et d'approfondir les liens entre les pays de la région. Ce plan doit notamment :

Reposer sur une évaluation des différentes possibilités envisageables et offrir une stratégie permettant d'approfondir et d'élargir la coopération régionale, compte tenu de l'environnement international et des accords auxquels les membres du Forum sont parties;

Identifier les secteurs et les domaines dans lesquels la région peut tirer le meilleur parti de la mise en commun des ressources en matière de conduite des affaires publiques et de l'alignement des politiques;

Offrir des recommandations claires aux dirigeants sur la méthode à suivre pour approfondir la coopération régionale et sur les priorités en la matière;

Être l'occasion d'engager un débat dynamique sur la manière de construire l'avenir de la région à long terme;

Être exécuté par une équipe spéciale composée de représentants de la région, sous la houlette du Secrétaire général;

Être supervisé dans un premier temps par un groupe restreint de dirigeants (constitué du Président sortant, du Président en exercice et du

Président entrant et d'un représentant des petits États insulaires), dont la composition sera revue après chaque forum;

Être lancé le plus tôt possible. Le secrétariat du Forum doit procéder à une évaluation des mécanismes et processus de coopération régionale existants à temps pour le Forum d'Apia, en 2004, et le Secrétaire général doit proposer rapidement un mandat et formuler des recommandations en ce qui concerne la composition de l'équipe spéciale.

3. De formuler une stratégie numérique pour la région, en faisant fond sur le Plan d'action sur les communications de 1999.

#### **Tâches attribuées au Forum et thèmes retenus**

4. De faire de la croissance économique, du développement durable, de la bonne gouvernance et de la sécurité les principaux objectifs du Forum, et de les placer au cœur des efforts déployés par les membres du Forum et par le secrétariat.
5. D'encourager autant que possible le secrétariat du Forum à redoubler d'efforts pour améliorer les capacités des membres du Forum et des organismes connexes en matière de conduite des affaires publiques.
6. De prier le Secrétaire général de convoquer, en consultation avec la présidence, une réunion des dirigeants ou un forum des ministres des affaires étrangères en cas de crise afin d'encourager une initiative régionale.
7. D'approuver la proposition ayant pour objet de faire de la défense et du renforcement de l'identité culturelle un des principaux thèmes abordés par les dirigeants du Forum.
8. D'encourager l'établissement de contacts plus étroits avec les territoires non souverains du Pacifique, auxquels doit être progressivement octroyé le statut d'observateur lors des réunions des dirigeants et des réunions connexes du Comité des hauts fonctionnaires du Forum. Il convient à cet égard de définir de nouveaux critères de participation, en fonction des intérêts de la région.

#### **Autres recommandations**

9. D'encourager le développement de mécanismes nationaux de défense des droits de l'homme, éventuellement avec la participation du Forum des droits de l'homme pour la région de l'Asie et du Pacifique.
10. De favoriser la participation des femmes aux processus et structures décisionnaires à tous les niveaux, ainsi que de lutter contre la violence dans la famille et à améliorer le taux d'alphabétisation des femmes et leur état de santé.
11. De tenir compte des besoins et des aspirations des jeunes de la région, qui représentent une part de plus en plus grande de la population, et de reconnaître l'impact de la croissance et du rajeunissement de la population sur les ressources nécessaires pour l'éducation et la formation professionnelle, les services de santé et les possibilités d'emploi.
12. De renforcer les liens du Forum avec la société civile. Le Secrétaire général pourrait être prié d'étudier les différentes options envisageables dans ce domaine avec des représentants des organisations régionales de la société civile. Une réunion de la société civile pourrait par exemple être organisée juste avant la réunion des

dirigeants, auxquels un rapport serait soumis par l'intermédiaire du Secrétaire général.

13. De prier le Secrétaire général de mettre au point une stratégie de communication et de publicité pour le secrétariat du Forum, en vue de renforcer les liens entre le secrétariat et les membres du Forum, ainsi qu'entre le secrétariat et les partenaires du dialogue engagé dans le cadre du Forum et les organismes qui y participent, tant au niveau régional qu'à l'échelle internationale.

14. D'encourager une bonne gestion des fonds disponibles par le secrétariat du Forum, tout en reconnaissant que le Plan pour le Pacifique requerra sans doute des ressources financières supplémentaires.

#### **Réunion des dirigeants**

15. De demander au Secrétaire général de mener, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant, des consultations dans les capitales des pays membres du Forum plusieurs mois avant la réunion annuelle des dirigeants et d'établir une première sélection des questions à inscrire à l'ordre du jour du séminaire.

16. De prier les ministres et les chefs du Conseil des organisations régionales du Pacifique de ne soumettre que des rapports écrits lors des séances plénières, sauf décision contraire des dirigeants.

17. D'organiser les réunions annuelles des dirigeants dans les pays membres à tour de rôle, selon l'ordre alphabétique, ou bien à Suva, au siège du secrétariat du Forum, si le pays hôte en fait la demande.

#### **Rôle de la Présidence**

18. D'aider la présidence à jouer un rôle de premier plan au niveau régional eu égard aux responsabilités et positions définies d'un commun accord au sein du Forum, y compris sur la scène internationale. Le pays assumant la présidence du Forum est chargé d'organiser une réunion de travail avant les grandes réunions internationales pour trouver un terrain d'entente entre les pays membres du Forum.

19. D'autoriser le secrétariat à appuyer si nécessaire les efforts de la présidence.

#### **Dialogue consécutif au Forum**

20. De renouveler et d'approfondir l'expérience menée en 2003 qui a vu la Présidence faire un exposé aux partenaires du dialogue consécutif au Forum.

21. De revoir l'organisation de la réunion pour que les participants puissent se consacrer exclusivement au dialogue. Ceux-ci doivent par ailleurs être choisis parmi les ministres du Forum, sur la base des recommandations du Secrétaire général au Président.

#### **Comité des hauts fonctionnaires du Forum**

22. De donner aux réunions ministérielles du Forum un pouvoir de décision sur toutes les questions, sauf sur celles pour lesquelles les ministres estiment qu'une décision des dirigeants du Forum est nécessaire. Les dirigeants conserveraient bien évidemment le droit de réexaminer les questions.



23. De convoquer la principale réunion du Comité des hauts fonctionnaires du Forum à une date située environ trois semaines avant la rencontre des dirigeants, et non seulement quelques jours avant, comme c'est le cas actuellement.

24. De garder présent à l'esprit que la principale réunion du Comité des hauts fonctionnaires du Forum peut se tenir à Suva, à moins que le nouveau Président demande instamment que celle-ci ait lieu dans le pays hôte du Forum.

25. D'avancer la date de la réunion d'établissement du budget du Comité des hauts fonctionnaires du Forum afin de pouvoir mieux aligner les ressources sur les tâches fixées par les dirigeants.

### **Conseil des organisations régionales du Pacifique**

26. De charger le Secrétaire général, agissant en consultation avec les responsables du Conseil des organisations régionales du Pacifique, de vérifier si un remaniement de la Charte du Conseil des organisations régionales du Pacifique permettrait de définir plus précisément les relations entre les institutions du Conseil des organisations régionales du Pacifique, le Secrétariat du Forum et le Secrétaire général. Toute modification devrait avoir pour objectif de garantir l'optimisation des ressources limitées de la région.

### **Secrétariat du Forum**

27. D'autoriser la nomination rapide d'un deuxième Vice-Secrétaire général afin d'améliorer les capacités du secrétariat et de permettre au Secrétaire général de jouer un rôle plus actif dans la région à l'appui du Président.

28. De nommer un groupe de travail – constitué de membres du Forum – chargé de rédiger un nouvel accord qui actualise et définit clairement le rôle, les fonctions et les responsabilités du secrétariat. Le document en question devrait surtout souligner que le secrétariat a principalement pour rôle de dispenser des conseils pratiques, de coordonner la mise en œuvre des décisions prises par les dirigeants et de contribuer à celle-ci, et non d'exécuter des projets ou de fournir une assistance technique – fonctions qu'il a acquises avec les années.

29. De charger le Secrétaire général d'élaborer un plan global dans lequel il définira les ressources et la structure nécessaires au secrétariat pour accomplir ses tâches, et de veiller à ce que le secrétariat dispose de systèmes effectifs en matière de budget, de suivi des résultats et de planification.

30. De charger le Secrétaire général de faire en sorte que les activités du secrétariat tiennent compte à tous les niveaux des besoins considérables des petits pays insulaires membres du Forum.

31. De faire appliquer la disposition selon laquelle les administrateurs du secrétariat ne peuvent pas être maintenus à leur poste au secrétariat au-delà d'un deuxième mandat de trois ans, de manière que les fonctionnaires qui ont enrichi leurs compétences au Secrétariat puissent les mettre au service de leur pays d'origine. Il sera peut-être nécessaire de proposer au Secrétaire général de prévoir une période de transition avant d'appliquer une telle disposition au personnel en poste actuellement.

**Secrétaire général**

32. D'inciter le Secrétaire général à jouer un rôle dynamique dans la définition des priorités du Forum et la coordination des interventions des membres en réponse aux événements qui surviennent à l'échelle régionale, en particulier aux crises. Une telle action devrait se faire en étroite consultation avec le Président et dans les limites fixées par les dirigeants.

**Sous-groupe des petits États insulaires du Forum**

33. D'encourager vivement la République des Palaos à envisager de devenir au plus tôt membre du Sous-groupe des petits États insulaires du Forum.

---